

FORMATION PERMANENTE

**LA DÉONTOLOGIE ET L'ÉTHIQUE : COMMENT SE SIMPLIFIER LA VIE**

Le vendredi 7 mai 2010  
13h00 à 15h30

Centre judiciaire  
Université de Sherbrooke

Le Comité de formation permanente du Barreau du district de St-François a le plaisir de vous inviter à une conférence dans le cadre de l'assemblée générale du Barreau de St-François. Cette formation s'adresse à tous les membres du Barreau peu importe leur champ de pratique. **Cette conférence sera sans frais pour les membres du Barreau de St-François.** Vous devez cependant vous inscrire au préalable. Il s'agira d'une conférence de 2,5 heures et vous recevrez une attestation de participation pour cette formation au chapitre du Règlement sur la formation continue obligatoire.

**La déontologie et l'éthique : comment se simplifier la vie**

**Par Me Michel Tétrault, avocat au Centre communautaire juridique de l'Estrie**

Vous trouverez à l'endos de la présente une description du contenu de cette conférence

Nous sommes présentement à organiser d'autres activités de formation pour 2010-2011. Dès que d'autres dates et sujets auront été arrêtés, nous vous en informerons par écrit. **Vous pouvez également consulter l'onglet « Formation » qu'on retrouve à l'intérieur du site internet du Barreau de St-François.** Nous vous rappelons qu'il nous fait toujours plaisir de recevoir vos suggestions.

Inscrivez-vous à cette activité. **Faites vite le nombre de places est limité à 100.**

PHILIPPE GILBERT  
pour le Comité de formation permanente  
du Barreau de St-François

✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ ----- ✂ -----

NOM : \_\_\_\_\_ Téléphone : (\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ Casier cour \_\_\_\_\_

Numéro de membre du Barreau du Québec \_\_\_\_\_ Numéro de membre du Jeune Barreau \_\_\_\_\_

Numéro de télécopieur ou adresse courriel : \_\_\_\_\_

Frais d'inscription  
(Conférence : Déontologie et éthique : 7 mai 2010)

**GRATUIT POUR TOUS LES MEMBRES DU BARREAU DE ST-FRANÇOIS**

83,00\$ non-membres du Barreau de Saint-François de moins de 5 ans  
105,00\$ non-membres du Barreau de St-François de plus de 5 ans  
150,00\$ non-membres

Prière de faire parvenir votre chèque d'inscription libellé à l'ordre de "C.F.P. du Barreau de St-François" et de retourner chèque et inscription à madame Josée Therrien, 225, King Ouest, bureau 234, Sherbrooke (Qc), J1H 1P8 ou dans le casier de la cour de l'aide juridique (#01) au Palais de justice de Sherbrooke **d'ici le 30 avril 2010.**

Aucun remboursement ne sera émis pour toute annulation signifiée moins de dix (10) jours ouvrables avant la tenue de l'activité. Toutefois, une personne déjà inscrite à une activité peut toujours se faire remplacer par un(e) collègue, sans frais additionnels.

## PROGRAMME

### LA DÉONTOLOGIE ET L'ÉTHIQUE : COMMENT SE SIMPLIFIER LA VIE

#### **Conférencier :**

Me Michel Tétrault : Membre du Barreau du Québec depuis 1983, Me Tétrault est avocat au Centre communautaire juridique de l'Estrie. Il œuvre principalement dans le domaine du droit de la personne et du droit de la famille. Il est l'auteur de l'ouvrage Droit de la famille, 2<sup>e</sup> éd.; Cowansville, Éditions Yvon Blais, 2003. Il enseigne au baccalauréat en droit, à la Formation continue ainsi qu'à la Formation professionnelle du Barreau depuis de nombreuses années.

#### **SYLLABUS**

**1.0** *LE SECRET PROFESSIONNEL*

**2.0** *CONFLITS D'INTÉRÊTS*

**3.0** *COMPÉTENCE ET RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE*

**4.0** *PARTIE NON REPRÉSENTÉE PAR AVOCAT ET PLAIDEUR QUÉRULENT*

**5.0** *LA COURTOISIE : UN ARGUMENT EN VOTRE FAVEUR*

Visitez le site internet du Barreau de Saint-François où vous retrouverez l'information concernant nos activités de formation permanente :

[www.barreau.qc.ca/stfrancois](http://www.barreau.qc.ca/stfrancois)